PALATINE
ASSET MANAGEMENT

PALATINE PLANETE

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2024

PALATINE PLANETE

OPCVM

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

ACTIONS DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2024

- I - CARACTERISTIQUES

▶ **OPCVM d'OPC :** inférieur à 10% de l'actif net

▶ **Objectifs de gestion et stratégie d'investissement :**

Le fonds vise à permettre aux porteurs d'obtenir une performance de leurs placements, sur la durée recommandée de 5 ans, par une gestion discrétionnaire orientée sur les sociétés dont l'activité est liée à l'environnement.

PALATINE PLANETE promeut des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, il contiendra une proportion minimale de 75% d'investissements durables ayant un objectif environnemental.

L'objectif environnemental des investissements considérés comme durables que ce produit financier entend partiellement atteindre est de sélectionner les entreprises européennes dont l'activité est liée à l'environnement et particulièrement celles qui concourent à la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution et la raréfaction des ressources. De plus, ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important sur le plan environnemental ou social. Le fonds s'attache aussi à investir dans des sociétés qui ont de bonnes pratiques de gouvernance.

PALATINE PLANETE est un fonds labellisé ISR et à ce titre applique la stratégie décrite ci-après :

1. Définition de l'univers : Sélection multicritères, financière et qualitative, pour définir un univers correspondant aux critères d'investissement du fonds composé de valeurs européennes dont la capitalisation boursière est supérieure à 500M€, avec exclusion des valeurs non notées ESG ;
2. Filtre thématique : Sélection des 5 thèmes d'investissement (Efficience énergétique, Energies renouvelables, Gestion de l'eau et des déchets, Mobilité durable, Santé et Bien-être) ;
3. Sélection ESG : Exclusion des 20% de valeurs de l'univers ayant les moins bonnes notes ESG selon l'approche « Best in Universe » et prise en compte des analyses extra-financières ;
4. Analyse fondamentale : Sélection des meilleures sociétés selon leurs caractéristiques financières.

L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est, dans ce cadre, investi à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés de l'Union Européenne éligibles. Il pourra investir à hauteur de 10% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, et/ou en parts ou actions d'OPCVM et FIA.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres.

L'indice Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison du fonds a posteriori.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

▶ **Profil de risque :**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.
Compte tenu de l'orientation de l'OPCVM, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : Le FCP peut être totalement ou au minimum à 60%, exposé aux marchés actions et plus particulièrement aux sociétés dont l'activité est liée à l'eau. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du FCP pourra baisser. Le FCP peut être exposé aux petites capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de liquidité : en cas de faibles volumes d'échange ou en cas de tension, risque que le gérant ne puisse traiter ses titres à la vente ou à l'achat sans impact sur les prix de ces actifs. La survenance de ce risque pourra ainsi faire baisser la Valeur Liquidative du FCP.

Risque de change : Le FCP peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : Le FCP peut à tout moment être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des actions peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux pays émergents : L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels le FCP peut être exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Palatine Planète investit dans des sociétés dont l'activité est liée à l'environnement et particulièrement celles qui concourent à la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution et la raréfaction des ressources.
Le fonds privilégie les entreprises qui combattent ces fléaux et celles qui innovent et apportent des solutions pour contribuer à une transition écologique et énergétique positive.
Les principaux secteurs et thèmes abordés sont :

- les énergies non émettrices de gaz à effet de serre : solaire, éolien, géothermie, hydraulique
- L'efficacité énergétique : construction, génie civil, isolation, …
- Les modes de transports propres
- Le traitement, l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable
- La gestion des déchets
- La sauvegarde de « la maison commune » : contrôle sanitaire, agriculture raisonnée et santé.

La stratégie de gestion se concentre sur les valeurs offrant des solutions et non simplement sur de bonnes pratiques.
On sélectionne les entreprises qui cherchent à délivrer de la performance sur le long terme, la sélection étant fondée sur une analyse financière complète qui évalue le positionnement stratégique, la structure financière et la qualité et la gouvernance du management.
Une analyse ISR rigoureuse complète notre process de gestion.

Les meilleurs contributeurs du portefeuille en 2024 ont été : l'éditeur de logiciels SAP, les industriels exposés à la thématique de l'efficacité énergétique (Prysmian, Schneider Electric, Legrand).
Le fonds a aussi profité de l'OPA sur Neoen, producteur indépendant d'énergie renouvelable par Brookield, un fonds canadien.
A l'inverse, les détracteurs ont été les valeurs exposées au marché automobile (STMicroelectronics, Infineon, Forvia) qui souffre de l'adoption plus lente que prévue des véhicules électriques. Les valeurs d'énergie renouvelables ont souffert de la hausse des taux longs et de la victoire de Donald Trump au pouvoir (EDPR, Veolia).

En ce début d'année 2025, nous sommes positifs sur les valeurs qui composent Palatine Planète.
En effet, le fonds, axé sur le climat bénéficie d'une réglementation dynamique, qui établit un cadre propice aux d'investissements verts. Le fonds est investi sur des tendances structurelles mondiales de long terme telles que l'électrification, l'efficacité énergétique, la transmission d'énergie, ainsi que les énergies renouvelables.

Malgré une année 2024 difficile pour les titres liés à la transition énergétique (élection de Donald Trump, baisse des taux non matérialisée, volatilité des prix de l'énergie, inflation persistante), le déploiement des énergies renouvelables s'accélère, la Chine intensifie son électrification plus rapidement que prévu, et les initiatives privées ne cessent de croître. Palatine Planète est un moyen de s'exposer aux entreprises qui tireront profit de cette dynamique.

Les valeurs d'énergies renouvelables ont retrouvé aujourd'hui une valorisation raisonnable et deviendront sur le long terme des acteurs incontournables pour la production électrique verte.
Les valeurs d'infrastructure et de construction ont également aujourd'hui une excellente visibilité sur leur carnet de commandes concernant des projets de haute qualité environnementale.
Dans l'efficacité énergétique nous privilégions Schneider, Siemens ou Prysmian.
Dans les valeurs énergies renouvelables, citons l'espagnol Iberdrola et le portuguais EDPR.
Dans la santé & agriculture raisonnée, l'irlandais Kerry et Bureau Veritas dans le testing sont nos valeurs favorites.
Dans la gestion de l'eau et des déchets, nous privilégions Séché et Veolia.
Enfin dans la thématique « hydrogène – transport propre », nous sommes positionnés sur Michelin et Air Liquide.

Outre l'intérêt offert en matière de diversification d'une allocation actions, ce thème est devenu un enjeu tant au niveau politique que social et économique.
Par ailleurs, cette thématique connait une forte croissance avec la nécessité d'investissements importants tant à court terme que sur le long terme.
Des sommes colossales sont investies par les Etats et les entreprises pour développer une économie plus respectueuse de l'environnement. Les consommateurs et la réglementation soutiennent la tendance.
Ses préoccupations sont désormais une constante, peu importe dans quelle phase du cycle nous nous trouvons.

La performance du fonds Palatine Planète sur l'année 2024 est de +1,77% pour la part I, +1,75% pour la part Le Cèdre, +0,94% pour la part R et +2,47% pour la part Club à comparer à +11,01% pour son indicateur de référence (Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis).
Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2024, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
  Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;

- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2024, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

V - I NFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.
Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- ✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice CAC40, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 100 M€.
- ✓ ponctuellement dans les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique d'engagement actionnarial et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique Réglementation.
Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Palatine Asset Management – TSA 60140 - 93736 Bobigny Cedex 9.

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Qualité de l'exécution
- Qualité des analyses
- Qualité du conseil
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales
- Confidentialité
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité du back – office
- Traitement des litiges

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou certaines valeurs.
Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage
La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2024 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique Réglementation.

Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.
Aucune commission de mouvement n'est prélevée depuis le 1er mars 2021.

Prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) Annexe ESG : Reporting article 29 LEC de la Loi Energie Climat n°2019-1147 du 08/11/2019

ex act.173 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)

1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC.
L'analyse des critères ESG (sur l'Environnement, le Social et la Gouvernance) de Palatine AM d'un émetteur (action ou dette) permet d'évaluer la démarche RSE des entreprises. Notre démarche ESG se matérialise par une politique d'intégration des risques de durabilité et l'intégration dans notre gestion des critères environnementaux sociaux et de gouvernance.
Palatine AM est convaincu que la prise en compte de ces critères ESG est source de performance financière sur le long terme. Cette démarche permet d'associer toutes les équipes de la société de gestion.
Palatine AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). Son engagement a pour vocation de pousser les entreprises dans une démarche de progrès. Elle passe par une politique de vote axée sur les critères ESG, un dialogue avec les entreprises et un engagement collaboratif avec WDI.
Toutes les informations concernant l'article 29 LEC de la Loi Energie Climat et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : https://www.palatine-am.com/investissement-durable .

2) Déploiement au niveau du fonds.

a) Prise en compte de critères ESG et de critères liés au changement climatique par le fonds
Ce fonds applique des exclusions normatives, sectorielles et de controverses dont la liste est accessible à l'adresse suivante www.palatine-am.com
b) Politique de vote et engagement
Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.
En 2024, le filtre ESG a exclu un minimum de 20% des émetteurs les plus mal notés de l'univers d'investissement de départ. Conformément au Label ISR V3, cette exclusion sera au minimum de 25% en 2025 et de 30% en 2026.

Règlement SFDR – Règlement TAXONOMIE

PALATINE PLANETE promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 75% d'investissements durables ayant un objectif environnemental.
Au moins 1% de ces investissements durables du produit financier seront alignés à la taxonomie.
Les risques climatiques et les indicateurs d'impacts environnementaux sont calculés sur 100% des sociétés du portefeuille PALATINE PLANETE.
Le reporting extra-financier est disponible sur le site www.palatine-am.com .
L'annexe périodique SFDR figure à la fin de ce rapport.

Risque global du FCP :

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2024, le FCP est demeuré investi en permanence à 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

Mention sur les rémunérations

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.
La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2024, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (25 collaborateurs fin de période) a représenté 3 069 K€, et se décompose pour 2 279 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 790 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VI – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0000125486	VINCI	Vente d'actions	26/03/2024	36 000	4 257 510
GB0007908733	SCOTTISH AND SOUTHERN ENERGY	Vente d'actions	26/03/2024	224 000	4 209 366
FR0011675362	NEOEN	Vente d'actions	23/09/2024	84 000	3 262 836
NL0000334118	ASM INTERNATIONAL	Achat d'actions	26/03/2024	5 000	2 905 453
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES N	Vente d'actions	28/03/2024	92 000	2 893 015
IE000S9YS762	NEW LINDE	Achat d'actions	26/03/2024	5 400	2 355 468
FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12M (I)	Vente parts OPCVM	19/08/2024	2 160	2 313 598
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES N	Achat d'actions	13/05/2024	62 000	2 311 112
DE000ENAG999	E.ON	Achat d'actions	26/03/2024	180 000	2 302 458
IE000S9YS762	NEW LINDE	Vente d'actions	18/11/2024	5 400	2 291 834

VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2024 : - OPCVM = néant.

VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

A partir du 7/01/2025 :

➢ **Passage des ordres via NATIXIS TRADEX SOLUTIONS SA** :

Siège social : 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
Banque prestataire de services d'investissement agréée par l'ACPR le 23/07/2009 Société d'intermédiation, elle a pour objet d'assurer une prestation d'intermédiation (i.e. réception-transmission et exécution d'ordres pour compte de tiers) auprès de la société de gestion. La société de gestion transmet la quasi-totalité de ses ordres sur instruments financiers résultant des décisions de gestion à NATIXIS TRADEX SOLUTIONS.
PALATINE AM et Natixis TradEx Solutions appartiennent au même groupe (BPCE).

➢ **Caractéristiques ESG :**

- Les normes du Label ISR V3 sont appliquées : le prospectus et l'annexe précontractuelle SFDR ont été mis à jour et sont disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : https://www.palatine-am.com/client-prive/actions/palatine-planete-r / Rubrique Découvrir le fonds / Prospectus.
- Certains minima à respecter sont modifiés mais respectent toujours les minima imposés par le Label ISR et la réglementation SFDR :
  - Couverture de la notation ESG : 90% (au lieu de 100%) de ses titres vifs sont investis parmi les émetteurs qui, sur le plan ESG, font partie des mieux notés de l'univers d'investissement.
  - Taux d'alignement aux caractéristiques Environnementales et/ou Sociales : 80% minimum des investissements (au lieu de 90%).
  - Taux d'investissement durable : 70% minimum au lieu de 75%.
  - La note ESG du portefeuille ne doit plus impérativement être supérieure à la note ESG de l'indicateur de référence.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852"

Dénomination du produit :

PALATINE PLANETE

Identifiant d'entité juridique :
969500WUKPP2QU5PXF94

Caractéristiques environnementales et sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OO ☐ OUI	OO ☒ NON
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __ %	☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une portion de 89,50% d'investissement durables.
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnement au titre de la taxonomie de l'UE.
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durable sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnement au titre de la taxonomie de l'UE.
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __ %	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales **mais n'a pas réalisé d'investissement durables.**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Palatine Planète a promu des caractéristiques environnementales et sociales sur la période.

La mesure de l'atteinte de la promotion des caractéristiques environnementales et sociales est publiée ci-dessous en date de chaque fin de trimestre.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

○ **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille a été la suivante (hors cash et assimilé) :

Indicateurs	T1	T2	T3	T4	Moyenne annuelle
Respect des politiques d'exclusions	100%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage de valeurs investies ayant une note ESG supérieure au seuil d'exclusion de 20% min.	100%	100%	100%	100%	100%

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille par rapport à son univers d'investissement a été la suivante :

	Fonds					Univers d'investissement				
	T1	T2	T3	T4	Moyenne	T1	T2	T3	T4	Moyenne
Note ESG (sur 20)	12,04	11,85	12,04	11,93	**11,97**	11,86	11,03	11,03	11,26	**11,29**
Contribution ODD3 (de -1 à +1)	0,41	0,43	0,42	0,40	**0,41**	0,42	0,42	0,42	0,43	**0,42**
Contribution ODD6 (de -1 à +1)	0,35	0,35	0,37	0,38	**0,36**	0,33	0,30	0,30	0,32	**0,31**
Contribution ODD7 (de -1 à +1)	0,56	0,57	0,55	0,52	**0,55**	0,48	0,46	0,46	0,46	**0,46**
Contribution ODD9 (de -1 à +1)*	0,46	0,46	0,47	0,46	**0,46**	0,36	0,28	0,28	0,29	**0,30**
Couverture de l'ODD9	*99,82%*	*98,47%*	*98,54%*	*98,11%*	***98,74%***	*99,92%*	*99,89%*	*99,89%*	*99,96%*	***99,91%***
Contribution ODD11 (de -1 à +1)	0,49	0,49	0,49	0,48	**0,49**	0,47	0,39	0,39	0,38	**0,41**
Contribution ODD13 (de -1 à +1)*	0,48	0,48	0,48	0,43	**0,47**	0,39	0,34	0,34	0,36	**0,36**
Couverture de l'ODD13	*99,82%*	*98,47%*	*98,54%*	*98,11%*	***98,74%***	*99,92%*	*99,89%*	*99,89%*	*99,96%*	***99,91%***

*Indicateurs de surperformance du Label ISR.

○ **…Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Indicateurs	Moyenne 2022 2 T	Moyenne 2023 4 T	Moyenne 2024 4 T
Note ESG (sur 20)	12,12	12,20	11,97
Contribution ODD9 (de -1 à +1)	0,37	0,40	0,46
Contribution ODD13 (de -1 à +1)	0,44	0,45	0,47

○ **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le fonds Palatine Planète avait comme objectif d'investissement durable environnemental :

1- Sélectionner des entreprises dont l'activité ne porte pas significativement préjudice aux facteurs de durabilité

2- Investir dans des sociétés qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable environnementaux

3- Privilégier les sociétés ayant de bonnes pratiques de gouvernance.

Résultat sur la période 2024 (hors cash et assimilé) :

Indicateurs	T1	T2	T3	T4	Moyenne annuelle
Pourcentage de valeurs investies ayant de bonnes pratiques de gouvernance	100%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage de valeurs investies ayant une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux des NU	100,00%	98,59%	98,54%	98,11%	98,81%
Pourcentage de valeurs investies respectant le DNSH	85,56%	84,05%	92,76%	94,77%	89,29%

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

○ **Dans quelle mesure les investissements durables que ce produit a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Aucun investissement qualifié de durable n'a porté préjudice aux facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Au cours de la période, les principales incidences négatives du fonds ont été les suivantes :

Corporates			
		Valeurs	*Couvertures*
1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	7 095,14	99,96%
	Émissions de GES de niveau 2	2 365,41	99,96%
	Émissions de GES de niveau 3	165 547,26	99,96%
	Émissions totales de GES	175 007,81	99,96%
2. Empreinte carbone		1 593,56	99,96%
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements		1 822,77	99,97%
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0,20	99,94%
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Consommation	0,54	99,96%
	Production	0,07	99,96%
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Nace A	0,15	100,00%
	Nace B	0,21	100,00%
	Nace C	0,43	99,98%
	Nace D	1,47	100,00%
	Nace E	0,97	100,00%
	Nace F	0,13	100,00%
	Nace G	0,76	100,00%
	Nace H	0,07	100,00%
	Nace L	0,14	40,62%
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0,08	97,61%
8. Rejets dans l'eau		0,09	98,77%
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs		4,98	99,96%
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales		-	100,00%

11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	-	99,96%
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	0,09	97,28%
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	0,42	99,95%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	-	100,00%
Souverains		
15. Intensité de GES		
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		
Immobiliers		
17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers		
18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique		
Additionnels - Tableau 2 & 3		
II.2. Émissions de polluants atmosphériques	0,28	99,96%
III.15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	0,02%	99,93%

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?

La prise en compte des principes directeurs de l'OCDE et des principes des NU se fait à travers différents indicateurs.

Au cours de la période :

- Gestion des controverses : Aucune valeur investie n'a fait l'objet d'une controverse matérielle liée aux droits humains.
- Compliance des entreprises investies aux principes des NU ou de l'OCDE : le portefeuille a détenu en moyenne 86,33% de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Evaluation des politiques de lutte contre la corruption : 99,98% des sociétés investies au sein de Palatine Planète ont présenté des politiques de lutte contre la corruption.
- Notation ESG : La note ESG moyenne est 11,97/20.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La part moyenne d'investissement ayant pris en compte des principales incidences négatives sur la période a été de 89,29%.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Liste des principaux investissements du produit financier au cours de la période :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissement** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/01/2024 au 31/12/2024

Principaux investissements	Secteurs	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING	Technologie	8,61%	Pays Bas
SAP	Technologie	4,95%	Allemagne
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Services aux collectivités	4,67%	France
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie	4,31%	France
BUREAU VERITAS	Industrie	4,03%	France
IBERDROLA	Services aux collectivités	3,55%	Espagne
SPIE	Industrie	3,36%	France
VINCI	Industrie	3,00%	France
PRYSMIAN	Industrie	2,96%	Italie
KERRY GROUP A	Consommation de base	2,72%	Irlande
MICHELIN	Consommation discrétionnaire	2,70%	France
AIR LIQUIDE	Matériel	2,59%	France
SYMRISE	Matériel	2,57%	Allemagne

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le produit financier a investi en moyenne 89,50% de son actif dans des investissements alignés à son objectif environnemental.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

○ **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'allocation des actifs au cours de la période a été la suivante :

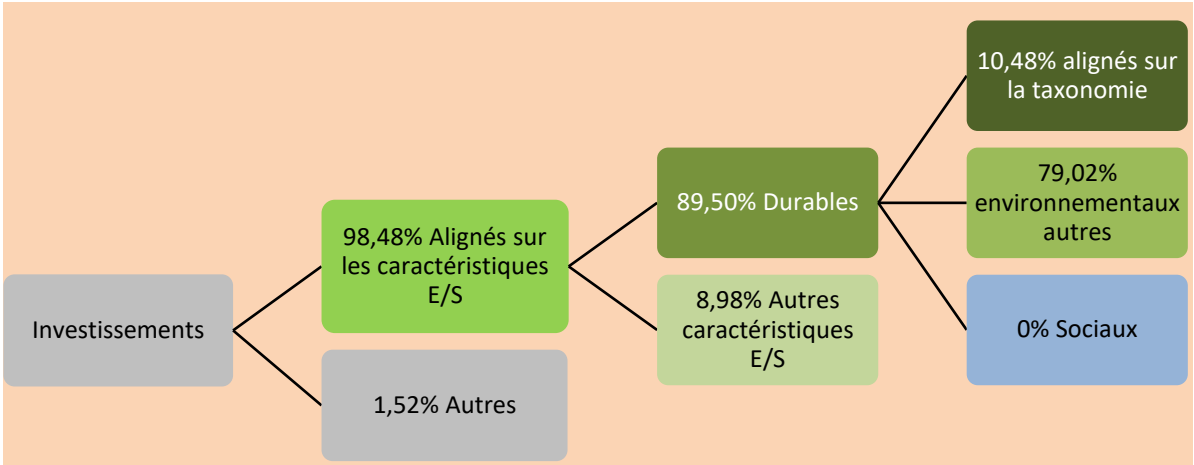

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues parle produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
➢ la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
➢ la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburant à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

○ ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?***

Les principaux secteurs d'investissement au cours de la période ont été les suivants :
- Industrie
- Technologie
- Services aux collectivités
- Santé
- Matériel
- Consommation discrétionnaire
- Energie
- Consommation de base

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE[1] ?

Ce produit financier entend réaliser une part d'investissements durables environnementaux alignés à la taxonomie de l'UE.

○ **Le produit financier a-t-il investit dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie ?**

☒ Oui
☒ Dans le gaz fossile
☒ Dans l'énergie nucléaire
☐ Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conforme à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – Voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

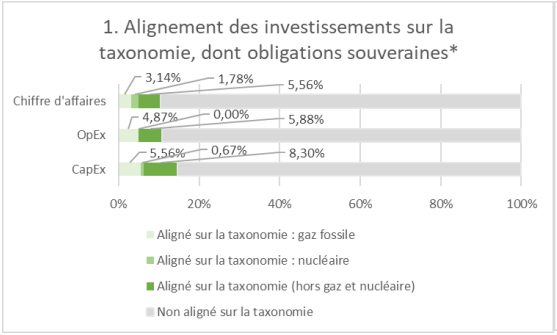

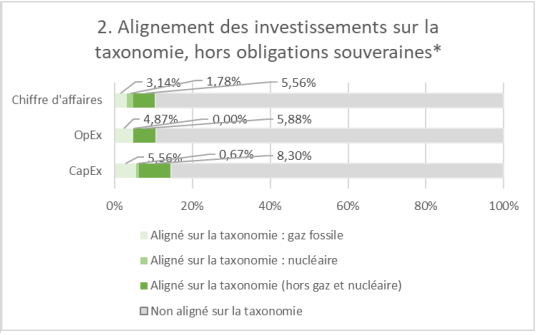

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines*

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Types d'activités	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024	Moyenne
Activités habilitantes	5,43%	5,04%	4,69%	3,59%	4,69%
Activités transitoires	0,55%	0,21%	0,22%	0,13%	0,28%

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

% d'alignement taxonomie	31/12/2022	Moyenne 2023	Moyenne 2024
Chiffre d'affaires	2,41%	15,27%	10,48%
OpEx	1,45%	12,56%	10,76%
CapEx	1,51%	17,03%	14,54%

L'augmentation significative du pourcentage d'alignement entre 2022 et 2023 s'explique tant par l'amélioration de la prise en compte de ces données dans la gestion que par une meilleure disponibilité des données. La baisse entre 2023 et 2024 est liée à une différence d'exposition sectorielle.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière de durabilité des activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Environnement (hors taxonomie)	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024	Moyenne périodes
Investissements durables	70,88%	71,94%	84,60%	88,68%	79,02%

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont 1,52% de liquidités et d'OPCVM.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants de l'approche extra-financière pour sélectionner les investissements au cours de la période ont été les suivants :

- **Filtre d'exclusions sectorielles et normatives :** 100% des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.
- **Vérification du principe de DNSH :** 89,29% des investissements respectaient le DNSH selon Palatine AM.
- **Filtre notation ESG :**
  - 100,00% des valeurs investies ont une note ESG supérieure à la note seuil permettant une exclusion d'au moins 20% des moins bonnes valeurs. Cette note seuil a été revue trimestriellement tout au long de la période.
  - Note ESG moyenne sur la période de 11,97/20, supérieure à celle de l'univers d'investissement thématique qui est de 11,29/20.
- **Contribution positive à l'un des ODD environnementaux des Nations Unies :**
  - 98,81% des valeurs investies au cours de la période ont une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux définis par les Nation Unies.
  - Le fonds affiche une contribution moyenne aux ODD 9 et 13 supérieure à celle de son univers d'investissement thématique.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable.

CA CONSEILS ASSOCIÉS PARIS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

PAUL GROSJEAN
JEAN-PHILIPPE MAUGARD
BERTRAND DE MONTS

DFK INTERNATIONAL

50, AVENUE DE WAGRAM
75017 PARIS
TEL : +33 (0)1.40.67.97.88
SITE INTERNET : WWW.CADFK.COM

Fonds Commun de Placement

PALATINE PLANETE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE PLANETE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP PALATINE PLANETE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du nouveau plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable applicable aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2023.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 03 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

CONSEILS ASSOCIES S.A.

Bertrand de MONTS

PALATINE PLANETE

COMPTES ANNUELS
31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**102 096 041,08**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	102 096 041,08
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**2 149,39**
OPCVM	2 149,39
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**102 098 190,47**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**0,00**
Comptes financiers	**268 975,62**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**268 975,62**
Total de l'actif I+II	**102 367 166,09**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	100 641 695,26
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	1 572 938,34
Capitaux propres I	**102 214 633,60**
Passifs de financement II (*)	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**102 214 633,60**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**
Emprunts (C) (*)	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**0,00**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	152 532,49
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	**152 532,49**
Total Passifs : I+II+III+IV	**102 367 166,09**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	2 383 642,23
Produits sur obligations	26 380,15
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	35 332,49
Sous-total produits sur opérations financières	**2 445 354,87**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**
Total revenus financiers nets (A)	**2 445 354,87**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 901 065,97
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 901 065,97**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**544 288,90**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-93 465,72**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**450 823,18**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	8 131 099,99
Frais de transactions externes et frais de cession	-268 109,91
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**7 862 990,08**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-551 585,78**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**7 311 404,30**

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-6 200 102,70
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-6 200 102,70**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**10 813,56**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-6 189 289,14**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 572 938,34**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le fonds vise à permettre aux porteurs d'obtenir une performance de leurs placements, sur la durée recommandée, par une gestion discrétionnaire orientée sur les sociétés dont l'activité est liée à l'environnement.

PALATINE PLANETE promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 75% d'investissements durables ayant un objectif environnemental. L'objectif environnemental des investissements considérés comme durables que ce produit financier entend partiellement atteindre est de sélectionner les entreprises européennes dont l'activité est liée à l'environnement et particulièrement celles qui concourent à la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution et la raréfaction des ressources. De plus, ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important sur le plan environnemental ou social. Le fonds s'attache aussi à investir dans des sociétés qui ont de bonnes pratiques de gouvernance.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	**117 295 582,90**	**155 840 477,75**	**129 289 996,20**	**115 775 759,53**	**102 214 633,60**
Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE en EUR					
Actif net	13 527 848,04	23 180 199,07	14 659 267,73	16 552 865,03	11 185 630,57
Nombre de titres	1 332,788	1 874,033	1 352,629	1 352,629	892,000
Valeur liquidative unitaire	10 150,03	12 369,15	10 837,61	12 237,55	12 539,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	147,06	486,52	584,01	-49,75	892,68
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,44	7,97	252,65	154,88	168,45
Part PALATINE PLANETE I en EUR					
Actif net	76 036 206,41	81 847 881,45	70 507 883,20	56 367 128,64	54 439 771,78
Nombre de titres	2 306 111,92	2 047 637,08	2 027 320,09	1 445 378,49	1 371 916,42
Valeur liquidative unitaire	32,97	39,97	34,77	38,99	39,68
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,07	1,57	1,88	-0,15	2,83
Capitalisation unitaire sur revenu	0,09	-0,23	0,53	0,23	0,25
Part PALATINE PLANETE LE CEDRE en EUR					
Actif net	1 735 205,01	2 707 619,57	2 464 246,05	2 773 202,14	3 009 853,93
Nombre de titres	10 509,571	13 518,133	14 158,368	14 209,595	15 156,584
Valeur liquidative unitaire	165,10	200,29	174,04	195,16	198,58
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,36	7,90	9,41	-0,78	14,18
Capitalisation unitaire sur revenu	0,45	-1,06	2,43	1,17	1,25
Part PALATINE PLANETE R en EUR					
Actif net	25 996 323,44	48 104 777,66	41 658 599,22	40 082 563,72	33 579 377,32
Nombre de titres	719 534,856	1 104 755,281	1 110 936,637	960 895,911	797 522,412
Valeur liquidative unitaire	36,12	43,54	37,49	41,71	42,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,07	1,72	2,04	-0,16	3,02
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,16	-0,49	0,17	-0,06	-0,07

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0010649079 - Part PALATINE PLANETE R : Taux de frais maximum de 2,30% TTC sur l'actif net.
FR0010341800 - Part PALATINE PLANETE I : Taux de frais maximum de 1,50% TTC sur l'actif net.
FR0014000JR9 - Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE : Taux de frais maximum de 0,80% TTC sur l'actif net.
FR0012068518 - Part PALATINE PLANETE LE CEDRE : Taux de frais maximum de 1,50% TTC sur l'actif net.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part PALATINE PLANETE R	Capitalisation	Capitalisation
Part PALATINE PLANETE I	Capitalisation	Capitalisation
Part PALATINE PLANETE LE CEDRE	Capitalisation	Capitalisation
Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**115 775 759,53**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	11 832 979,72
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-27 601 281,93
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	544 288,90
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	7 862 990,08
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-6 200 102,70
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**102 214 633,60**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-460,629	-6 020 548,69
Solde net des souscriptions/rachats	-460,629	-6 020 548,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	892,000	
Part PALATINE PLANETE I		
Parts souscrites durant l'exercice	218 753,52	8 953 699,76
Parts rachetées durant l'exercice	-292 215,59	-11 862 342,59
Solde net des souscriptions/rachats	-73 462,07	-2 908 642,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 371 916,42	
Part PALATINE PLANETE LE CEDRE		
Parts souscrites durant l'exercice	1 718,561	350 118,72
Parts rachetées durant l'exercice	-771,572	-159 143,88
Solde net des souscriptions/rachats	946,989	190 974,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 156,584	

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part PALATINE PLANETE R		
Parts souscrites durant l'exercice	58 640,385	2 529 161,24
Parts rachetées durant l'exercice	-222 013,884	-9 559 246,77
Solde net des souscriptions/rachats	-163 373,499	-7 030 085,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	797 522,412	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE PLANETE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE PLANETE LE CEDRE	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE PLANETE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
PALATINE PLANETE CLUB PLANETE FR0014000JR9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 185 630,57	892,000	12 539,94
PALATINE PLANETE I FR0010341800	Capitalisation	Capitalisation	EUR	54 439 771,78	1 371 916,42	39,68
PALATINE PLANETE LE CEDRE FR0012068518	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 009 853,93	15 156,584	198,58
PALATINE PLANETE R FR0010649079	Capitalisation	Capitalisation	EUR	33 579 377,32	797 522,412	42,10

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS	IRLANDE	ESPAGNE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	102 096,04	42 344,96	19 386,78	14 718,08	8 717,81	5 590,24
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**102 096,04**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	268,98	0,00	0,00	0,00	268,98
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**268,98**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	268,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**268,98**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CHF +/-	Devise 3 SEK +/-	Devise 4 DKK +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	5 204,19	3 020,57	2 110,35	1 171,85	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**5 204,19**	**3 020,57**	**2 110,35**	**1 171,85**	**0,00**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		**0,00**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	152 532,49
Total des dettes		**152 532,49**
Total des créances et des dettes		**-152 532,49**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	122 481,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part PALATINE PLANETE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	864 774,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part PALATINE PLANETE LE CEDRE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	44 632,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part PALATINE PLANETE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	869 177,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 149,39
	FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6 12 MOIS PART I	2 149,39
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**2 149,39**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**450 823,18**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**450 823,18**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**450 823,18**

Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**150 257,66**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**150 257,66**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**150 257,66**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	150 257,66
Total	**150 257,66**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part PALATINE PLANETE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**344 289,39**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**344 289,39**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**344 289,39**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	344 289,39
Total	**344 289,39**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part PALATINE PLANETE LE CEDRE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**19 023,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**19 023,32**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**19 023,32**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	19 023,32
Total	**19 023,32**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part PALATINE PLANETE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-62 747,19**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-62 747,19**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-62 747,19**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-62 747,19
Total	**-62 747,19**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**7 311 404,30**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**7 311 404,30**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**7 311 404,30**

Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**796 271,00**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**796 271,00**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**796 271,00**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	796 271,00
Total	**796 271,00**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part PALATINE PLANETE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 889 794,67**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**3 889 794,67**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 889 794,67**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	3 889 794,67
Total	**3 889 794,67**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part PALATINE PLANETE LE CEDRE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**214 960,50**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**214 960,50**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**214 960,50**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	214 960,50
Total	**214 960,50**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part PALATINE PLANETE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 410 378,13**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**2 410 378,13**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 410 378,13**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	2 410 378,13
Total	**2 410 378,13**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**102 096 041,08**	**99,89**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**102 096 041,08**	**99,89**
Composants automobiles			**1 844 400,00**	**1,80**
MICHELIN (CGDE)	EUR	58 000	1 844 400,00	1,80
Conglomérats industriels			**4 091 752,00**	**4,00**
SIEMENS AG-REG	EUR	21 700	4 091 752,00	4,00
Construction et ingénierie			**1 927 500,00**	**1,89**
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	75 000	1 927 500,00	1,89
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**1 807 200,00**	**1,77**
EDP RENOVAVEIS SA	EUR	180 000	1 807 200,00	1,77
Electricité			**3 783 038,70**	**3,70**
IBERDROLA SA	EUR	284 439	3 783 038,70	3,70
Equipements électriques			**10 578 969,00**	**10,35**
NEXANS SA	EUR	20 500	2 136 100,00	2,09
PRYSMIAN SPA	EUR	65 000	4 007 900,00	3,92
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	18 410	4 434 969,00	4,34
Equipements et fournitures médicaux			**3 592 550,00**	**3,51**
BIOMERIEUX	EUR	16 500	1 707 750,00	1,67
ESSILORLUXOTTICA	EUR	8 000	1 884 800,00	1,84
Equipements et instruments électroniques			**2 351 000,00**	**2,30**
LEGRAND SA	EUR	25 000	2 351 000,00	2,30
Hôtels, restaurants et loisirs			**2 066 211,28**	**2,02**
SPIE SA	EUR	68 782	2 066 211,28	2,02
Logiciels			**10 529 530,00**	**10,30**
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	78 700	2 636 450,00	2,58
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	12 500	1 607 500,00	1,57
SAP SE	EUR	26 600	6 285 580,00	6,15
Machines			**2 110 348,29**	**2,06**
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	143 000	2 110 348,29	2,06
Matériaux de construction			**1 027 503,62**	**1,01**
CRH PLC	USD	11 500	1 027 503,62	1,01
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**1 964 038,57**	**1,92**
LONZA GROUP NOM.	CHF	3 440	1 964 038,57	1,92
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**3 316 033,44**	**3,24**
AIR LIQUIDE SA	EUR	21 132	3 316 033,44	3,24
Produits alimentaires			**2 638 975,00**	**2,58**
KERRY GROUP PLC-A	EUR	28 300	2 638 975,00	2,58
Produits chimiques			**3 622 779,38**	**3,54**
GIVAUDAN-REG	CHF	250	1 056 529,38	1,03
SYMRISE AG	EUR	25 000	2 566 250,00	2,51

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pharmaceutiques			**3 165 427,89**	**3,10**
MERCK KGAA	EUR	14 250	1 993 575,00	1,95
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	14 000	1 171 852,89	1,15
Produits pour l'industrie du bâtiment			**4 695 970,00**	**4,59**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	32 600	2 793 820,00	2,73
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	27 000	1 902 150,00	1,86
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**18 880 985,00**	**18,50**
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	7 000	3 911 600,00	3,83
ASML HOLDING NV	EUR	12 550	8 517 685,00	8,35
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	17 300	2 288 790,00	2,24
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	64 300	2 019 020,00	1,98
S.O.I.T.E.C.	EUR	24 600	2 143 890,00	2,10
Services aux collectivités			**8 343 125,75**	**8,16**
E.ON SE	EUR	216 150	2 430 606,75	2,38
ENGIE	EUR	139 700	2 138 807,00	2,09
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	139 200	3 773 712,00	3,69
Services aux entreprises			**1 606 447,50**	**1,57**
SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	20 675	1 606 447,50	1,57
Services aux professionnels			**3 975 570,00**	**3,89**
BUREAU VERITAS SA	EUR	135 500	3 975 570,00	3,89
Services financiers diversifiés			**4 176 685,66**	**4,09**
SMURFIT WESTROCK PLC	USD	80 300	4 176 685,66	4,09
Soins et autres services médicaux			**0,00**	**0,00**
NMC HEALTH PLC	GBP	9 800	0,00	0,00
TITRES D'OPC			**2 149,39**	**0,00**
OPCVM			**2 149,39**	**0,00**
Gestion collective			**2 149,39**	**0,00**
PALATINE OPPORTUNITES 6 12 MOIS PART I	EUR	1,977	2 149,39	0,00
Total			**102 098 190,47**	**99,89**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	102 098 190,47
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	268 975,62
Autres passifs (-)	-152 532,49
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**102 214 633,60**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	EUR	892,000	12 539,94
Part PALATINE PLANETE I	EUR	1 371 916,42	39,68
Part PALATINE PLANETE LE CEDRE	EUR	15 156,584	198,58
Part PALATINE PLANETE R	EUR	797 522,412	42,10

PALATINE PLANETE

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**115 375 387,15**	**129 751 636,95**
Actions et valeurs assimilées	**111 706 547,85**	**122 229 107,95**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	111 706 547,85	122 229 107,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**3 668 839,30**	**7 522 529,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 668 839,30	7 522 529,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	**554 177,97**	**74 087,36**
Liquidités	554 177,97	74 087,36
TOTAL DE L'ACTIF	**115 929 565,12**	**129 825 724,31**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	115 735 316,79	120 626 364,97
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-462 126,69	7 006 167,70
Résultat de l'exercice (a,b)	502 569,43	1 657 463,53
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**115 775 759,53**	**129 289 996,20**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**153 805,59**	**535 728,11**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	153 805,59	535 728,11
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**115 929 565,12**	**129 825 724,31**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	51 417,96	1 703,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 859 856,70	2 906 847,74
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**2 911 274,66**	**2 908 550,75**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 162,16
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**0,00**	**2 162,16**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**2 911 274,66**	**2 906 388,59**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 190 878,73	1 163 986,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**720 395,93**	**1 742 402,26**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-217 826,50	-84 938,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**502 569,43**	**1 657 463,53**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012068518 - Part PALATINE PLANETE LE CEDRE : Taux de frais maximum de 1.50% TTC sur l'actif net.
FR0010649079 - Part PALATINE PLANETE PART R : Taux de frais maximum de 2,30% TTC sur l'actif net.
FR0010341800 - Part PALATINE PLANETE FCP PART I : Taux de frais maximum de 1,50% TTC sur l'actif net.
FR0014000JR9 - Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE : Taux de frais maximum de 0,80% TTC sur l'actif net.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE PLANETE PART R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**129 289 996,20**	**155 840 477,75**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	15 902 583,88	14 537 420,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-42 852 578,87	-20 472 593,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 317 780,41	9 436 935,23
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 471 536,82	-2 521 606,76
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-236 509,59	-248 204,57
Différences de change	192 480,58	58 544,05
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	12 913 147,81	-29 083 378,08
Différence d'estimation exercice N	*20 397 614,47*	*7 484 466,66*
Différence d'estimation exercice N-1	*-7 484 466,66*	*-36 567 844,74*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	720 395,93	1 742 402,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**115 775 759,53**	**129 289 996,20**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	554 177,97	0,48
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	554 177,97	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 797 692,00	4,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		**0,00**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	153 805,59
TOTAL DES DETTES		**153 805,59**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-153 805,59**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 352,629	
Part PALATINE PLANETE FCP PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	337 316,79	12 664 505,90
Parts rachetées durant l'exercice	-919 258,39	-33 641 446,84
Solde net des souscriptions/rachats	-581 941,60	-20 976 940,94
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 445 378,49	
Part PALATINE PLANETE LE CEDRE		
Parts souscrites durant l'exercice	506,157	95 873,36
Parts rachetées durant l'exercice	-454,930	-85 002,17
Solde net des souscriptions/rachats	51,227	10 871,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	14 209,595	
Part PALATINE PLANETE PART R		
Parts souscrites durant l'exercice	78 403,579	3 142 204,62
Parts rachetées durant l'exercice	-228 444,305	-9 126 129,86
Solde net des souscriptions/rachats	-150 040,726	-5 983 925,24
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	960 895,911	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE PLANETE FCP PART I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE PLANETE LE CEDRE	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE PLANETE PART R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	125 875,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 060 108,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	39 872,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE PLANETE PART R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	965 021,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 668 839,30
	FR0010370528	PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	862 174,00
	FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	2 806 665,30
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**3 668 839,30**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	502 569,43	1 657 463,53
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**502 569,43**	**1 657 463,53**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	209 500,50	341 753,04
Total	**209 500,50**	**341 753,04**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	340 145,23	1 084 301,27
Total	**340 145,23**	**1 084 301,27**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16 733,86	34 485,27
Total	**16 733,86**	**34 485,27**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE PLANETE PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-63 810,16	196 923,95
Total	**-63 810,16**	**196 923,95**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-462 126,69	7 006 167,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-462 126,69**	**7 006 167,70**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-67 298,25	789 960,70
Total	**-67 298,25**	**789 960,70**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-225 889,28	3 815 854,50
Total	**-225 889,28**	**3 815 854,50**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-11 120,57	133 355,54
Total	**-11 120,57**	**133 355,54**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE PLANETE PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-157 818,59	2 266 996,96
Total	**-157 818,59**	**2 266 996,96**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	**25 228 414,42**	**117 295 582,90**	**155 840 477,75**	**129 289 996,20**	**115 775 759,53**
Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE en EUR					
Actif net	0,00	13 527 848,04	23 180 199,07	14 659 267,73	16 552 865,03
Nombre de titres	0,00	1 332,788	1 874,033	1 352,629	1 352,629
Valeur liquidative unitaire	0,00	10 150,03	12 369,15	10 837,61	12 237,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	147,06	486,52	584,01	-49,75
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,44	7,97	252,65	154,88
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I en EUR					
Actif net	17 994 507,61	76 036 206,41	81 847 881,45	70 507 883,20	56 367 128,64
Nombre de titres	591 995,56	2 306 111,92	2 047 637,08	2 027 320,09	1 445 378,49
Valeur liquidative unitaire	30,39	32,97	39,97	34,77	38,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,26	0,07	1,57	1,88	-0,15
Capitalisation unitaire sur résultat	0,31	0,09	-0,23	0,53	0,23
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE en EUR					
Actif net	1 340 199,42	1 735 205,01	2 707 619,57	2 464 246,05	2 773 202,14
Nombre de titres	8 804,228	10 509,571	13 518,133	14 158,368	14 209,595
Valeur liquidative unitaire	152,22	165,10	200,29	174,04	195,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,32	0,36	7,90	9,41	-0,78
Capitalisation unitaire sur résultat	1,57	0,45	-1,06	2,43	1,17
Parts PALATINE PLANETE PART R en EUR					
Actif net	5 893 707,39	25 996 323,44	48 104 777,66	41 658 599,22	40 082 563,72
Nombre de titres	1 755,253	719 534,856	1 104 755,281	1 110 936,637	960 895,911
Valeur liquidative unitaire	3 357,75	36,12	43,54	37,49	41,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	29,34	0,07	1,72	2,04	-0,16
Capitalisation unitaire sur résultat	10,57	-0,16	-0,49	0,17	-0,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	92 000	3 477 600,00	3,00
MERCK KGA	EUR	17 500	2 521 750,00	2,18
SAP SE	EUR	31 400	4 379 672,00	3,78
SYMRISE AG	EUR	39 000	3 885 960,00	3,36
TOTAL ALLEMAGNE			**14 264 982,00**	**12,32**
ESPAGNE				
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	224 000	4 149 600,00	3,58
IBERDROLA SA	EUR	420 039	4 985 862,93	4,31
TOTAL ESPAGNE			**9 135 462,93**	**7,89**
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	9 211	1 622 241,32	1,41
BUREAU VERITAS SA	EUR	181 600	4 153 192,00	3,58
EIFFAGE	EUR	40 900	3 968 118,00	3,43
ENGIE	EUR	300 000	4 775 400,00	4,13
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	90 000	1 837 800,00	1,58
GETLINK SE	EUR	90 000	1 490 850,00	1,28
LEGRAND SA	EUR	46 000	4 328 600,00	3,74
MICHELIN (CGDE)	EUR	98 000	3 181 080,00	2,75
NEOEN SA	EUR	60 000	1 816 800,00	1,57
NEXANS SA	EUR	26 500	2 100 125,00	1,81
SAINT-GOBAIN	EUR	18 800	1 253 208,00	1,08
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	32 700	5 944 206,00	5,14
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	20 675	2 274 250,00	1,96
SPIE SA	EUR	142 782	4 040 730,60	3,49
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	199 000	5 683 440,00	4,91
VINCI SA	EUR	66 900	7 606 530,00	6,57
TOTAL FRANCE			**56 076 570,92**	**48,43**
IRLANDE				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	46 000	3 618 360,00	3,13
KINGSPAN GROUP	EUR	27 000	2 116 800,00	1,83
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	125 000	4 485 000,00	3,87
TOTAL IRLANDE			**10 220 160,00**	**8,83**
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	14 400	9 816 480,00	8,48
QIAGEN N.V.	EUR	50 000	1 970 000,00	1,70
TOTAL PAYS-BAS			**11 786 480,00**	**10,18**
ROYAUME-UNI				
NMC HEALTH	GBP	9 800	0,00	0,00
SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY PLC	GBP	224 000	4 797 692,00	4,15
TOTAL ROYAUME-UNI			**4 797 692,00**	**4,15**
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	120 000	5 425 200,00	4,69
TOTAL SUISSE			**5 425 200,00**	**4,69**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**111 706 547,85**	**96,49**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**111 706 547,85**	**96,49**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	EUR	3 700	862 174,00	0,74
PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	EUR	2 690	2 806 665,30	2,42
TOTAL FRANCE			**3 668 839,30**	**3,16**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**3 668 839,30**	**3,16**
TOTAL Organismes de placement collectif			**3 668 839,30**	**3,16**
Dettes			**-153 805,59**	**-0,13**
Comptes financiers			**554 177,97**	**0,48**
Actif net			**115 775 759,53**	**100,00**

Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	**EUR**	**1 352,629**	**12 237,55**
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE	**EUR**	**14 209,595**	**195,16**
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I	**EUR**	**1 445 378,49**	**38,99**
Parts PALATINE PLANETE PART R	**EUR**	**960 895,911**	**41,71**